



**CAPD du 4 juillet 2013**

## **Déclaration du SE-UNSA**

Madame la Directrice académique,

Au SE-UNSA, ce qui nous importe, c'est d'agir efficacement pour obtenir des avancées concrètes. Nous pensons en effet qu'à exiger l'impossible, on entretient l'immobilisme.

Réformistes et pragmatiques, solidement ancrés au terrain, notre objectif quotidien est d'obtenir mieux pour les enseignants. Et, modestement, nous y parvenons.

### **1) Sur la direction d'école :**

Notre alerte sociale porte ses fruits. Lancée par nos instances nationales et reprise localement à travers les départements de France, elle nous a permis d'obtenir l'ouverture de négociations avec le ministère. 10 000 EVS supplémentaires arriveront dans les écoles. Si l'aide aux élèves en situation de handicap est une nécessité, l'aide à la direction d'école en est une autre. Nous attendons maintenant la concrétisation de ces annonces dans la Marne. Bien évidemment, le SE-Unsa continuera à revendiquer une aide administrative professionnalisée et pérenne.

Au niveau départemental, vous avez, Madame la directrice Académique, écouté nos revendications. Dès la rentrée, nous attendons que vous leur donniez une suite favorable, vous nous avez d'ailleurs écrit être très consciente des attentes des directeurs.

Il en va notamment de celles relevant de votre compétence et pour lesquelles nous avons trouvé un point d'accord, à savoir :

- la formation continue des directeurs
- l'intégration prioritaire des réunions auxquelles ils sont conviés à leurs temps de service réglementaire.
- donner du sens aux enquêtes en assurant le retour des résultats vers les directeurs
- la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des directeurs

Sur d'autres points « dits de désaccord », il nous semble que des avancées peuvent néanmoins être possibles

- la diminution de ces enquêtes parfois intempestives qui leur sont adressées.
- La mise en place de décharges supplémentaires (pourquoi pas en utilisant les moyens des nouveaux M2 à tiers temps d'enseignement)

Aux tâches et missions qui ne cessent de croître et de se complexifier, s'ajoute désormais l'organisation de la semaine de quatre jours et demi qui place les directeurs en première ligne et vient alourdir encore des emplois du temps déjà largement surchargés. Le SE-Unsa maintient son alerte sociale jusqu'au 31 décembre. Nous jugerons « sur pièces » des suites à lui donner.

### **2) Sur les négociations « carrière » :**

Responsables, réformistes, nous nous sommes engagés dans ces négociations.

- Elles ont concrétisé une revendication-phare du SE-Unsa depuis près de 2 ans : l'ISOE 2<sup>nd</sup> degré nommé ISAEC (indemnité de suivi, d'accompagnement des élèves et de concertation) est enfin créée pour les PE.

Les esprits chagrins qui n'en voudraient pas pourront s'ils le souhaitent la reverser au SE-Unsa ou mieux encore à une association caritative.

C'est une première étape. Nous revendiquons que cette indemnité atteigne à terme les 1200 euros de l'ISOE de base du second degré.

- Autre volet de la négociation : le dérisoire quota de 2% d'accès à la Hors-classe des PE saute. Pour le SE-Unsa qui revendique l'unification progressive des catégories d'enseignants, cette situation était inacceptable. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, quasiment tous les enseignants partent en retraite à la Hors classe, et certains y accèdent dès le 9<sup>ème</sup> échelon. Dès la rentrée 2013, les listes seront rouvertes et les contingents de hors classe des PE vont se voir augmentés de 50%. Dans la Marne, en plus des 40 prévus, ce seront environ 20 PE supplémentaires qui accéderont à la Hors Classe dès septembre. Ce ratio atteindra les 7% à la fin du quinquennat, car soumis à clause de revoyure pour une montée en charge sur les 4 prochaines années. Le SE-Unsa y sera extrêmement attentif.

Les répercussions sur les carrières des enseignants du 1er degré et sur les montants des pensions seront significatives. Ces mesures apporteront du mieux à nos collègues, objectivement.

En clair, cela avance pour les enseignants du 1er degré ! A la rentrée prochaine, ils seront un peu moins des « sous-profs » que cette année.

Pour autant, d'autres sujets nous inquiètent :

- avec un taux de permutation le plus bas depuis de nombreuses années, la situation personnelle des enseignants en séparation de conjoint et de leur famille va être particulièrement difficile.
- de même, à l'issue de la seconde phase du mouvement, quelques collègues, ont été nommées à plus d'une heure voire une heure trente de leur résidence personnelle ; Ce sont pour la plupart des femmes ayant des nourrissons ou des enfants en bas âge, et vous le savez concilier la vie professionnelle et la vie personnelle sera une gageure ou carrément impossible. Les trajets seront également sources de risques.

Pour ces deux catégories de collègues, nous en appelons Madame la Directrice Académique à votre bienveillance en accordant toute votre attention aux demandes de rapprochement de conjoint, en facilitant ces derniers et bienveillance également en acceptant de réviser l'affectation des collègues avec de jeunes enfants, fortement éloignées de leur domicile.

En effet, quel sens donner aux travaux des CHSCT, si à la source la logique administrative produit des situations de malaise, de stress et une dégradation des conditions de travail.

En CHSCT académique, nous avons interpellé le Recteur en lui demandant également d'être bienveillant sur les autorisations de mutation.

Au nom du SE-Unsa, j'en appelle à ces valeurs humanistes que, j'en suis certaine, nous partageons, Madame la Directrice Académique, afin que la logique administrative cède le pas au respect dû aux femmes et aux hommes concernés.